

Pour le RETRAIT du projet de loi travail Travaillons à généraliser la GREVE

Le 26 mai, pour la 8^{ème} journée de manifestations contre le projet de loi travail, plus de **50 000 manifestants** sont descendus dans les **rues de Seine Maritime**, soit près du double de la précédente journée du 19 mai.

Nous étions plus de 30 000 au Havre, 20 000 à Rouen, 3 000 à Dieppe, 500 sur le pont de Brotonne, 350 à Fécamp et 300 à Eu.

C'est la démonstration que l'adoption en 1^{ère} lecture du projet de loi à l'Assemblée Nationale par le déclenchement du 49-3 n'a pas eu l'effet de coup de massue espéré par Hollande et Valls.

C'est la démonstration que le discours sur le fait que la mobilisation serait le fruit d'une minorité de militants est un nouveau mensonge du gouvernement.



Cette volonté de passer en force, que ce soit au parlement ou par l'intervention musclée des forces de l'ordre pour casser les piquets de grèves devant les dépôts de carburant, comme à Fos sur Mer ou à Rouen, renforce la conviction de nombreux salariés et des jeunes qu'il n'est pas envisageable de céder face à ce gouvernement autoritaire qui défend bec et ongles une loi pour le seul intérêt des actionnaires.

**EL KHOMRI, TOUJOURS PLUS LOIN
POUR FAVORISER
L'EMPLOI**



Les menaces de la préfète de Seine Maritime de recourir à des réquisitions, illégales comme l'ont jugé les tribunaux en 2010, ou de recourir « à tous moyens » pour continuer à faire tourner la CIM, qui alimente les raffineries et les aéroports parisiens, où 95 % des salariés ont voté la grève, constitue une menace sans précédent contre le droit de grève.

Ce gouvernement sans majorité parlementaire pour défendre une loi refusée par les trois quarts de la population est chaque jour de plus en plus faible, il doit retirer son projet de loi.

LE GOUVERNEMENT A RECULE SUR LA DÉCHÉANCE DE NATIONALITE, SUR LE REGIME DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE, SUR LES HEURES SUP DES ROUTIERS, IL RECULE SUR LA LOI TRAVAIL !



Plusieurs secteurs, dont celui du pétrole, dans les centrales nucléaires, à la SNCF, Ports et Docks, RATP sont ou vont être en grève reconductible dans les prochains jours. Les grèves se multiplient aussi dans les entreprises articulant des revendications contre la loi travail avec celles légitimes sur les salaires, les effectifs, les conditions de travail ou encore l'embauche en CDI ou sous statuts des salariés précaires.

Le soutien massif de la population doit désormais se transformer en une entrée dans la mobilisation et la grève d'un maximum de salariés dans tous les secteurs pour obtenir le retrait. Multiplions les réunions d'information, les AG discutant de la grève et de sa reconduction, les pétitions et la votation contre la loi Travail.

AMPLIFIONS LES GRÈVES DANS LE PRIVÉ ET DANS LE SECTEUR PUBLIC

Réunies le 26 mai, les Confédérations CGT – FO – FSU et SOLIDAIRES, avec l'UNEF, la FIDL et l'UNL appellent à poursuivre et amplifier les mobilisations :

- En multipliant et en soutenant les actions décidées par les salarié-es en assemblées générales, y compris reconductibles.
- En travaillant à des temps forts de convergence de luttes interprofessionnelles par la grève et les manifestations dans les prochains jours, sur tout le territoire et dans les professions.

En Seine Maritime, les Unions Départementales CGT – FO – FSU et SOLIDAIRES 76, avec l'UNEF appellent notamment à des manifestations sur l'ensemble du territoire Jeudi 2 juin. D'autres initiatives sont en préparation comme le blocage économique de Rouen Mardi 31 mai.

les manifestations du 2 Juin

- Rouen 10 h 30 Cours Clémenceau
- Dieppe 10 h 30 devant la Gare
- Le Havre 10 h 30 devant Franklin

Après le débat au Sénat, ce sera le retour du texte à l'Assemblée Nationale. N'oublions pas qu'en 2006, le gouvernement a fini par reculer après l'adoption de la loi du CPE face à la puissance de la mobilisation.

**Etendons la grève et préparons la
montée nationale sur Paris
le 14 JUIN**